RW/933/2024/5050/11385/2

Lot 2

- Pour la coupe définitive, exploitation sur lits de branches uniquement. Ecartement entre les lits de branches en fonction de la distance entre les drains - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - En raison de : Zone de source, drains et hydromorphie // le passage des machines et le type de machines seront concertés avec l'Agent forestier, voire interdits. - En raison de : Hydromorphie // les machines de + de 16T sont interdites. - Présence de cours d'eau. Etat des lieux obligatoire des berges et du cours d eau avant exploitation. - Mesure au compas - Mesure hauteur dominante - Recoupe des grumes à 19 mètres si évacuation par le village de Hierlot

Nombre d'arbres total	764	--
Volume grumes	276,392	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	276,392	m³
Cube moyen	362	dm³
Circonférence moyenne	65,798	cm
Surface de coupe	0,355	ha
Contact	HENNEQUIN Michaël, 0479/86 82 19	--
Triage	Triage De Lierneux	--
Propriétaire	Bra F.e. De Villettes	--
Lieu(x)-dit(s)	HEID DVT LE CRESTAY	--
Vente	Vente du Cantonnement de Vielsalm Vendredi 19 avril 2024 à 09:00 Piscine communal de Trois-Ponts, avenue de la Salm 170 à 4980 Trois-Ponts.	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Sitka Définitive Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)
25	21	
35	68	4,730
45	107	
55	135	42,423
65	118	36,934
75	126	
85	84	101,556
95	52	
105	33	
115	9	75,820
125	7	
135	3	
145	1	14,929
Total grumes	**764**	**276,392**
Houppiers/Taillis	-	